

A la même date, les permis et certificats se décomposaient comme suit: pilotes privés, 427; pilotes commerciaux, 405; mécaniciens, 461; enregistrements d'avions, 368; aéroports licenciés, 101.

L'établissement de la route aérienne transcanadienne avance rapidement. Les tronçons Lethbridge-Edmonton et Lethbridge-Winnipeg sont terminés, et les 27 aérodromes qu'ils comprennent ont été munis d'appareils d'éclairage et de radio. Quatre autres aérodromes ont aussi été complétés ailleurs. Quarante-trois emplacements sont en voie d'aménagement d'après le plan des secours aux chômeurs; des atterrissages ont déjà été effectués à neuf endroits. Seize nouveaux emplacements ont fait l'objet d'options ou d'achats; cinq autres ont été choisis, et il en reste 13 à déterminer.

Sous-section 5.—Collège Royal Militaire.

Le Collège Royal Militaire du Canada fut fondé en 1876 par l'honorable Alexander Mackenzie, premier ministre du Canada. Depuis sa fondation, 2,430 cadets-gentilhommes ont figuré sur ses rôles; 198 s'y trouvent actuellement. Le maximum est fixé à 200 par ordre en conseil.

Les élèves du Collège Royal Militaire ont servi avec distinction pendant la guerre. Parmi les 914 qui ont servi, 353 étaient officiers au sortir du collège et 43 autres s'étaient engagés avant d'obtenir leur grade; 156 anciens élèves de ce collège ont été tués au feu, sont morts de leurs blessures ou sont disparus. Entre les honneurs et décorations qui leur furent attribués on doit citer notamment: 1 Victoria Cross et 3 recommandations pour la Victoria Cross, 106 "Distinguished Service Orders", 109 "Croix Militaires", 2 "Distinguished Flying Crosses", 62 autres décorations britanniques et 42 décorations étrangères. Trois divisions canadiennes et une division australienne étaient commandées par des gradués du Collège.

Les anciens cadets qui ont servi dans l'armée régulière ou dans la Grande-Guerre comprennent: 1 général, 5 lieutenants-généraux, 17 majors-généraux et 29 généraux de brigade. Des ordres de chevalerie ont été conférés à onze ex-cadets pour conduite distinguée.

L'établissement du collège, comme le veut la loi de 1874 (37 Vic., chap. 36) avait pour but de "donner une éducation complète dans toutes les branches de l'art militaire, tactique, fortification, génie, et une connaissance scientifique générale des sujets se rapportant à la carrière militaire, et de préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major". Outre ces matières on enseigne aussi, d'une façon complète, pratique et scientifique, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, l'anglais et le français. Une stricte discipline, combinée avec la culture physique, l'équitation, les exercices militaires et les sports en plein air, fait partie du programme.

Le collège est situé à un mille de Kingston, sur une belle péninsule baignée d'un côté par la rivière Catarqui qui se jette dans le fleuve St-Laurent à l'endroit où il entre dans le lac Ontario, et de l'autre côté par la baie Navy. La propriété a environ 500 acres, dont 60 couvertes par les bâtiments du collège; le surplus sert de terrain de manœuvre; on y voit l'historique fort Henry. Sur la pointe de la péninsule du collège se trouve le fort Frederick, construit en 1837, lorsque Kingston devint la capitale du Canada; il forme partie des fortifications de cette ville. Le collège est sous la haute direction du ministère de la Défense Nationale. Chaque année, il est inspecté par un bureau d'aviseurs composé de civils et militaires éminents qui fait un rapport, avec recommandations s'il y a lieu, au ministre